

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU 16 NOVEMBRE 2011**

À une séance du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école secondaire des Pionniers dûment convoquée et tenue au 1725, boul. du Carmel, Trois-Rivières, ce **seizième jour du mois de novembre deux mille onze**, à dix-neuf heures, à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES :

Représentants des parents :

Madame Isabelle Gascon
Madame Béatrice Porco
Monsieur Pierre Montreuil (arrivée à 7 h 02)
Monsieur Yves Simard
Monsieur Marc Veillet
Monsieur Denis Veillette

Représentants des enseignants :

Madame Martine Champagne
Madame Annie Francoeur
Madame Mylène Pruneau
Monsieur Simon Savard

Représentant des professionnels :

Madame Lyne Magny

Représentant du personnel de soutien :

Madame Suzanne Ruest

Représentants des élèves :

Madame Samya Lemrini
Madame Eve-Marie Marchand

Représentants de la communauté :

Madame Kéren Genest

Direction :

Madame Johanne Alarie

Personnes invitées :

Madame Sylvie Trottier et monsieur Stéphane Ayotte ont participé à la séance.

ABSENCES :

Aucune

1. Mot de bienvenue

Monsieur Marc Veillet souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Simard d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

CE-113/11-12-10

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2011

Il est proposé par monsieur Marc Veillet d'adopter le procès-verbal avec quelques corrections.

CE-113/11-12-11

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant du procès-verbal et correspondance

Pour faire suite au point 3 du procès-verbal du 5 octobre 2011, madame Alarie informe les membres du conseil d'établissement que les discussions entre les membres n'ont pas à être consignées au procès-verbal. Un membre qui est en désaccord avec une proposition peut demander qu'une mention indiquant qu'il est dissident apparaisse au procès-verbal.

Point 13 « Adoption du budget de fonctionnement » : L'utilisation du budget de fonctionnement doit demeurer pour les besoins du conseil d'établissement.

Point 16 « Critères balisant les campagnes de financement » : Concernant les campagnes de financement, une rencontre avec les coordonnateurs des programmes et des concentrations a eu lieu afin de leur mentionner qu'il était difficile d'adopter les campagnes de financement en début d'année. Donc, chaque programme et chaque concentration remettront en avril les campagnes de financement de l'année scolaire à venir devant être adoptées par le conseil d'établissement.

5. Parole au public

Rien à signaler.

6. Mot de la direction

La direction de l'école a connu une situation particulière concernant la coupe de cheveux d'un élève alors que l'histoire est devenue médiatisée. Le libellé : « La coupe de cheveux doit être convenable » est difficile à interpréter et à appliquer. En février, les règles de vie seront revues. Entre-temps, celles-ci sont mises en application avec discernement.

Nous avons accueilli, lors des tests d'admission du 5 novembre dernier, près de 180 élèves de la 6^e année du primaire. Ce nombre est sensiblement le même que l'an passé.

Dans le cadre du spectacle d'Ursule-Pop le samedi 2 juin, l'artiste invité sera Martin Deschamps.

La Commission scolaire a adopté une résolution visant l'ouverture d'une école offrant le Programme d'éducation internationale (PEI) au primaire. Celle-ci sera située au pavillon Godefroy de l'Université du Québec. Pour l'école des Pionniers, c'est une bonne nouvelle, car cela donne accès à un bassin d'alimentation et une continuité pour ce programme. Les écoles à vocation au niveau primaire sont particulièrement demandées par les parents. C'est donc une nouvelle offre de services pour eux.

Monsieur André Rainville reprendra son poste d'adjoint aux Pionniers. M. Dominic Fillion le remplaçait à la direction adjointe pour la 4^e et la 5^e année du secondaire ainsi que pour les groupes en Formation préparatoire au travail (FPT).

7. Résolution concernant la rencontre du 11 mai 2011

Madame Alarie souligne que lors de la rencontre du 11 mai 2011, il n'y avait pas quorum. Pour remédier à cette situation, les membres du conseil d'établissement doivent adopter une résolution.

CONSIDÉRANT la rencontre du conseil d'établissement de l'école secondaire des Pionniers tenue le 11 mai 2011;

CONSIDÉRANT l'article 61 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents;

CONSIDÉRANT que 7 membres sur 14 étaient présents à la rencontre du 11 mai 2011;

CONSIDÉRANT que pour avoir quorum, 8 membres auraient dû être présents;

CONSIDÉRANT que toutes les décisions prises lors de cette rencontre l'ont été dans le meilleur intérêt des élèves tel que le stipule l'article 64 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARC VEILLET,

D'entériner les décisions # 2 à # 13 prises à la rencontre du conseil d'établissement de l'école secondaire des Pionniers tenue le 11 mai 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-113/11-12-12

8. Présentation des dépenses réelles de l'école (document 9)

Madame Sylvie Trottier présente le document des dépenses réelles.

9. Approbation de la grille-matières (document 10)

Madame Alarie explique la grille-matières 2012-2013 et présente les changements apportés.

Ces modifications concernent les mathématiques de la 3^e secondaire, le théâtre musical en 4^e secondaire pour les élèves du PEI. En 5^e secondaire, la biologie s'ajoute en option et le projet intégrateur n'est plus une matière obligatoire.

Il est proposé par monsieur Denis Veillette d'adopter la grille-matières telle que présentée.

CE-113/11-12-13

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Politique de location de locaux (document 11)

Le document concernant la politique de location de locaux est présenté par madame Sylvie Trottier.

11. Compte rendu du représentant au comité de parents et du gouvernement des élèves

Compte rendu de madame Isabelle Gascon représentante au comité de parents.

Madame Gascon mentionne que la rencontre du comité de parents a eu lieu le 1^{er} novembre.

Lors de cette rencontre, il a été adopté une résolution concernant le projet d'une école primaire dédiée au Programme d'éducation internationale. De plus, la politique culturelle a été également adoptée.

À la prochaine rencontre, les points discutés seront :

- Le plan triennal;
- Répartition des services éducatifs;
- Les critères d'admission et d'inscription des élèves.

Compte rendu de madame Eve-Marie Marchand, présidente, et Samya Lemrini, vice-présidente, du gouvernement des élèves.

Il y a eu plusieurs activités d'organisées lors de la journée d'Halloween. Afin de solliciter les élèves à se déguiser, les membres du gouvernement des élèves se sont déguisés le vendredi 28 octobre. De plus, une maison hantée a été organisée et les élèves ont eu l'occasion d'observer la prestation d'un hypnotiseur sur l'heure du midi à la salle Pierre-Lafontaine.

Le gouvernement des élèves a souligné le 11 novembre 2011 (11-11-11).

12. Approbation des activités éducatives

Madame Alarie présente les projets d'activités éducatives aux membres du conseil. Monsieur Montreuil précise qu'il devra communiquer, par courriel, avec les parents membres du conseil d'établissement, pour l'approbation des projets d'activités éducatives dont la date de l'activité a lieu entre deux rencontres du conseil d'établissement.

Demandaire	Titre	Élèves concernés	Date	Montant
France Carignan	Sortie d'Halloween	FPT	31 octobre	0 \$
France Carignan	Marche piste cyclable	FPT	21 octobre	0 \$
Lina Demers	Marathon	FMS	Novembre	0 \$
Geneviève Lafleur	Roméo et Juliette	Groupe d'art dramatique 2 ^e et 3 ^e sec.	29 novembre	22 \$
Jonathan Levasseur	Radio-Canada	Élèves en journalisme 5 ^e sec.	16 janvier	49,15 \$
France Carignan	Pêche aux poulamons	FPT	20 janvier	15,00 \$
Normand Boisvert	Exploration de la formation professionnelle	Accès-Dep	3 sorties dates à déterminer	0 \$

Il est proposé par monsieur Yves Simard d'approuver les activités éducatives.

Madame Gascon désire présenter un document concernant l'appellation « voyage humanitaire ». Étant donné que la documentation a été remise sur place et afin de permettre à tous les membres du conseil d'établissement de prendre connaissance du document, le tout sera discuté lors de la prochaine rencontre.

CE-113/11-12-14

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

13. Approbation des campagnes de financement

Madame Alarie présente une campagne de financement pour les groupes d'entrepreneuriat de 1^{re} et 2^e secondaire. Cette campagne de financement, par le biais de la vente de chocolat Lamontagne, aidera à financer un voyage à New York et Toronto.

De plus, les groupes du PEI de 1^{re} à la 5^e secondaire vendront des produits équitables.

Il est rappelé aux membres du conseil d'établissement que toutes les campagnes de financement sont faites sur une base volontaire.

Il est proposé par madame Eve-Marie Marchand que les campagnes de financement soient approuvées.

CE-113/11-12-15

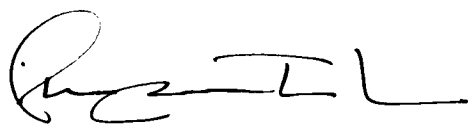
APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

14. Affaires nouvelles


Rien à signaler.

15. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 21 par madame Béatrice Porco que la séance soit levée.



Pierre Montreuil
Président



Johanne Alarie
Directrice